



# Conseil économique et social

Distr.: Limitée  
6 juillet 2012

Français  
Original: Anglais

---

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des transports

### Troisième session

Bangkok, 10-12 octobre 2012

## Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité des transports (section I) et les annotations à l'ordre du jour provisoire (section II).

### I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session:
  - a) Allocutions d'ouverture;
  - b) Élection du Bureau;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme.
3. Adoption du projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs.
4. Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013).
5. Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014).
6. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Comité.

## **II. Annotations**

### **1. Ouverture de la session**

#### **a) Allocutions d'ouverture**

Le programme provisoire de la séance d'ouverture sera annoncé en temps opportun.

#### **Documentation**

Programme provisoire (E/ESCAP/CTR(3)/INF/3)

#### **b) Élection du Bureau**

#### **Documentation**

List of participants (E/ESCAP/CTR(3)/INF/2)

#### **Annotation**

Le Comité élira un président, un ou plusieurs vice-présidents et un rapporteur.

#### **c) Adoption de l'ordre du jour**

#### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CTR(3)/L.1)

#### **Annotation**

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté, sous réserve des changements qui pourraient être jugés nécessaires.

### **2. Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme**

#### **Documentation**

Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme (E/ESCAP/CTR(3)/1)

Activities implemented under the Regional Action Programme for Transport Development in Asia and the Pacific, phase II (2012-2016) (E/ESCAP/CTR(3)/INF/4)

#### **Annotation**

Dans la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, adoptée par la Conférence ministérielle sur les transports à sa deuxième session, tenue à Bangkok du 12 au 16 mars 2012, les États membres ont reconnu la nécessité de faire preuve d'engagement et de persistance à long terme pour traiter des

questions cruciales dans le secteur des transports afin de faciliter la croissance économique, d'améliorer les conditions de vie et de renforcer la compétitivité des économies de la région. À cette fin, la Conférence a adopté le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016), et le Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux.

Ultérieurement, la Commission a adopté à sa soixante-huitième session la résolution 68/4 sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, y compris le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016), et le Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux.

Le Comité sera saisi d'un document qui fait le point sur l'état d'avancement du Programme d'action régional, présentant notamment les activités achevées et en cours. Le document décrira aussi l'orientation future du Programme d'action régional, dont le projet de programme de travail pour la période 2014-2015. Il est à lire en parallèle avec la note d'information E/ESCAP/CTR(3)/INF/4, qui examine les activités menées dans le cadre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016).

Le Comité est invité à formuler des observations sur l'état d'avancement du Programme d'action régional et à se prononcer sur les domaines d'orientation future du programme.

### **3. Adoption du projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs**

#### **Documentation**

Projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs (E/ESCAP/CTR(3)/2)

#### **Annotation**

Conformément à la résolution 66/4 du 19 mai 2010 sur l'application de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie, le secrétariat a favorisé l'élaboration d'un accord intergouvernemental sur les ports secs. En 2011, trois réunions sous-régionales pour l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et l'Asie centrale et l'Asie du Nord-Est ont été organisées pour permettre aux États membres d'examiner le projet d'accord. Cet examen a été suivi par la Réunion intergouvernementale ad hoc sur un accord intergouvernemental sur les ports secs, tenue à Bangkok du 20 au 22 juin 2012. La Réunion a finalisé le projet d'accord intergouvernemental sur les ports secs et a recommandé son adoption par le Comité des transports à sa troisième session. La Réunion a noté que l'accord, en cas d'adoption par le Comité, serait ouvert à la signature par les États membres durant la soixante-neuvième session de la Commission, en 2013.

Le Comité est invité à adopter le projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs, tel qu'il a été convenu à la Réunion

intergouvernementale ad hoc sur un accord intergouvernemental sur les ports secs.

#### **4. Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013)**

##### **Documentation**

Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013) (E/ESCAP/CTR(3)/3)

##### **Annotation**

Étant donné la rapidité des changements que connaît le développement économique de la région et la nécessité de répondre rapidement et efficacement aux besoins dans le secteur des transports, la Commission a adopté la résolution 64/5 du 30 avril 2008 sur la création du Forum des ministres asiatiques des transports. La première session, qui s'est tenue à Bangkok en décembre 2009, a rassemblé 151 représentants de 27 pays membres et membres associés de la CESAP, ainsi que des représentants des organismes partenaires de la région. Le Forum a adopté la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie, qui a réaffirmé l'attachement des États membres à la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et à la phase I du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique (2007-2011).

La deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports doit se tenir en novembre ou décembre 2013. Le Comité est invité à donner des directives au secrétariat sur les préparatifs de la deuxième session. Les États membres sont également invités à envisager d'accueillir en 2013 la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports.

#### **5. Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014)**

##### **Documentation**

Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014) (E/ESCAP/CTR(3)/4)

##### **Annotation**

En 2003, la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit s'est tenue à Almaty (Kazakhstan). La Conférence a adopté la Déclaration ministérielle d'Almaty et le Programme d'action d'Almaty: partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit.

Conformément à la résolution 66/214 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 2011, intitulée "Mesures spécifiques répondant aux

besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral: résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit", une conférence mondiale sera organisée en 2014 pour examiner la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty. À cet égard, la CESAP et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLLS) ont l'intention de convoquer en mars 2013 une réunion ayant pour objet un examen régional Asie-Pacifique de haut niveau du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral. Les résultats de cet examen constitueront la contribution régionale à la Conférence mondiale d'examen décennal en 2014.

Le Comité sera saisi d'un document qui décrit le processus préparatoire du processus d'examen régional et mondial. De plus, il présentera un aperçu de deux projets de document intitulés "Comblant les écarts d'infrastructure" et "Harmonisation et renforcement du cadre réglementaire et juridique relatif aux transports et au transit international", qui sont élaborés tous les deux par le secrétariat pour la Réunion régionale d'examen.

Le Comité est invité à fournir des directives au secrétariat sur le processus préparatoire et les grandes lignes des projets de document.

## **6. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États membres seront invités à distribuer, à l'avance, des propositions et/ou des projets de résolution sur les questions prioritaires ayant trait au développement des transports, aux fins d'examen par la Commission à sa soixante-neuvième session.

## **7. Questions diverses**

Le Comité pourra soulever sous ce point toute question ne relevant pas d'un autre point de l'ordre du jour.

## **8. Adoption du rapport du Comité**

### **Documentation**

Projet de rapport (E/ESCAP/CTR(3)L.2)

### **Annotation**

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur sa troisième session en vue de sa présentation à la Commission, à sa soixante-neuvième session, en 2013.